



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER
DE PRESSE



Plan vélo
LA REINE DU
DÉCONFINEMENT

JUIN 2020

SOMMAIRE

EDITO

1^{RE} PARTIE

Bilan du Plan vélo

- 5 Coup de pouce vélo
- 6 Académie des métiers du vélo
- 6 Pistes cyclables temporaires
- 7 Forfait mobilités durables

2^{DE} PARTIE

Les nouvelles mesures

- 9 Triplement du budget du Coup de pouce vélo
- 9 Une fête nationale « Mai à vélo »

EDITO

Depuis le début du déconfinement, nous assistons à un « déclic vélo ».

Nous le devons à une mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs du vélo : élus locaux, État, fédérations, associations, professionnels et, bien sûr, usagers.

Pour dire les choses simplement, je crois que le changement de regard sur le vélo pour lequel nous nous battons depuis des années, est en train de se produire.

Longtemps dans l'imaginaire collectif, le vélo était réservé aux sportifs ou aux ballades du dimanche. Quand on sait que 60 % des déplacements en France font moins de 5 km, cette sous-utilisation du vélo est une absurdité : c'est un mode de déplacement en soi, parfaitement écologique, économique et bon pour la santé. C'est la vision que le Gouvernement a porté dès le plan vélo de septembre 2018, notamment en créant un fonds de 50 millions d'euros par an pour financer des continuités entre pistes cyclables.

Avec le déconfinement, nous sommes en train de franchir une étape dans la culture vélo, et de devenir, je l'espère, une Nation du vélo. En quelques mois, nous gagnons plusieurs années de politique cyclable : 1 000 km de pistes cyclables temporaires sont déployés grâce aux collectivités territoriales, et le coup de pouce vélo de 50 euros a rencontré un succès fulgurant.

Pour amplifier cette dynamique, j'ai décidé de tripler son financement pour permettre la réparation de 1 million de vélos d'ici la fin de l'année. Les Français sont en train de sortir massivement leurs vélos de leurs caves et garages : il faut qu'ils continuent de le faire.

Et parce que nous voulons marquer d'une pierre blanche cette dynamique extrêmement positive, nous lançons avec la ministre des Sports Roxana Maracineanu et l'ensemble des acteurs du vélo « Mai à vélo » : la grande célébration nationale que le vélo mérite, le rendez-vous annuel dont nous avons besoin pour que la petite reine continue sa route !

Élisabeth Borne,
ministre de la Transition écologique et solidaire





01

Bilan du Plan vélo

Coup de pouce Vélo

70 000

réparations
effectuées grâce au
Coup de pouce vélo
en moins de vingt
jours

Dans la perspective de la sortie du confinement, le Gouvernement a pris des mesures pour encourager la pratique du vélo par les Français avec le lancement d'un plan de 20 millions d'euros pour prendre en charge des réparations, des places de stationnement temporaires et des formations.

La plateforme coupdepoucevelo.fr permet la prise en charge exceptionnelle jusqu'à 50 euros d'un montant hors taxe de la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs référencés.

3 200

ateliers de
réparations inscrits

Accessible au grand public depuis le 11 mai, elle rencontre un vif succès. Après 18 jours de fonctionnement : 3 200 ateliers de réparation se sont inscrits et proposent le coup de pouce réparation, et près de 70 000 vélos ont d'ores et déjà été réparés.

Le Coup de pouce vélo comprend également :

- Une prise en charge jusqu'à 60 % des coûts d'installation de **places de stationnement temporaires pour vélo par les collectivités locales**. 144 places de stationnement sont actuellement à l'étude. L'objectif demeure 15 000 places de stationnement provisoires auprès des collectivités.
- **Des formations gratuites "coup de pouce remise en selle"** pour apprendre à circuler en sécurité : de une à deux heures d'apprentissage, individuellement ou en petit groupe, avec un moniteur expérimenté. La liste des moniteurs agréés sera accessible sur la même plateforme que le "coup de pouce réparation".

Ce dispositif est porté par le programme Alveole (programme de certificats d'économie d'énergie CEE).

Académie des métiers du vélo

500

réparateurs certifiés
chaque année

Le grand succès de cette opération a mis en lumière le manque de mécaniciens et de réparateurs de vélos. C'est pourquoi Élisabeth Borne a lancé une Académie des métiers du vélo, portée par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et soutenue à hauteur de 8 millions d'euros via un programme de certificats d'économie d'énergie sur la période 2020-2022.

L'objectif est de développer des guides techniques, une plateforme web et des supports de formation, mais aussi de former des experts du vélo de tous les niveaux (mécaniciens, formateurs...).

Cette nouvelle filière permettra de former 250 mécaniciens vélos dans les prochains mois, puis 500 mécaniciens par an.

Pistes cyclables temporaires

Objectif :

1 000

km de pistes cyclables
déployées

Les pistes cyclables temporaires constituent une solution simple et adaptée pour permettre aux cyclistes de se déplacer en sécurité en créant de nouvelles voies de circulation pour les vélos ou en élargissant des pistes cyclables existantes. Le Gouvernement prend des mesures de soutien à la mise en place de ces pistes cyclables temporaires par les collectivités territoriales :

- **Soutien technique par les services de l'État** : le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), opérateur du ministère de la Transition écologique et solidaire, a diffusé des fiches pratiques à destination des gestionnaires de voirie.
- **Soutien financier de l'État** : la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est mobilisée par les préfets pour cofinancer des pistes cyclables temporaires au cas-par-cas avec les collectivités territoriales qui ne disposeraient pas de ressources suffisantes.

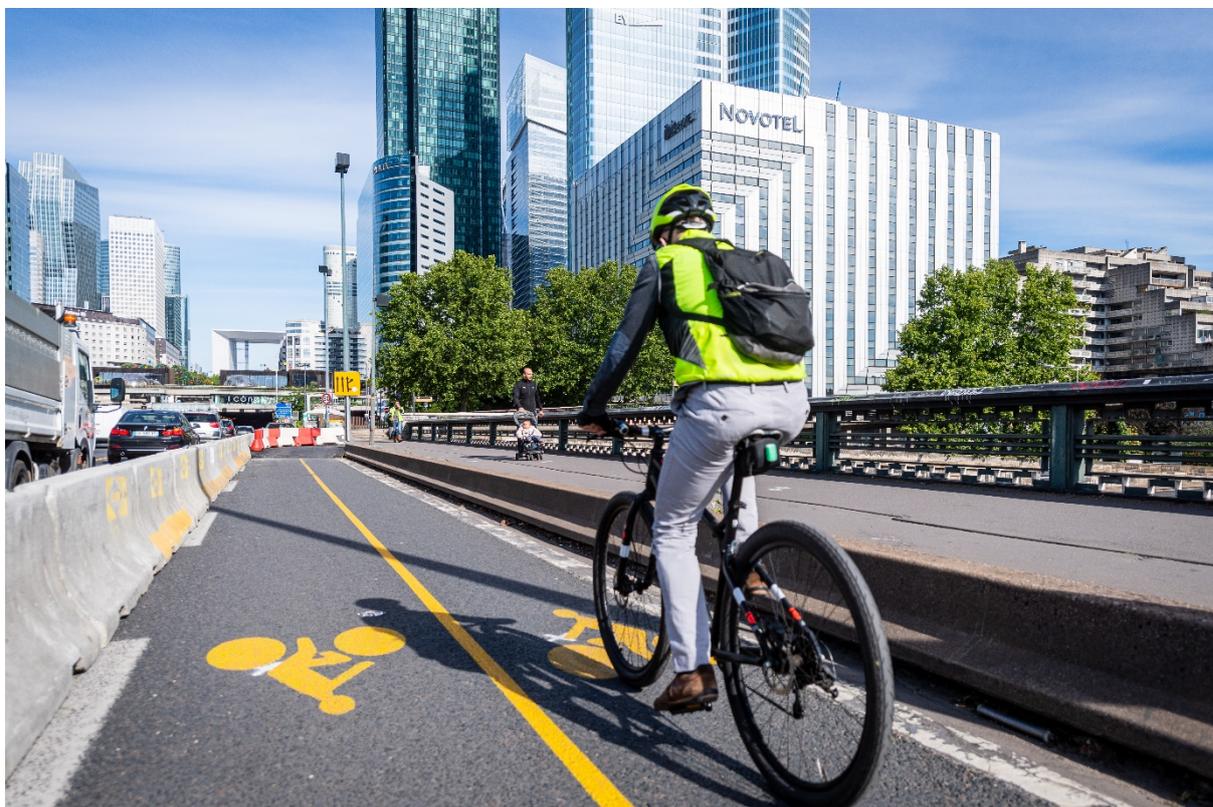
Forfait mobilités durables

Jusqu'à

400

euros par an
par salarié

Dans la perspective de la sortie progressive du confinement, Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports, ont accéléré la mise en place du « forfait mobilités durables » prévu dans la loi d'orientation des mobilités. Il permet aux employeurs privés de prendre en charge de manière facultative les frais de déplacement de leurs salariés sur leur trajet domicile-travail effectué avec des modes alternatifs à la voiture individuelle comme le vélo. Il est exonéré d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales jusqu'à 400 euros par an et par salarié. Il remplace l'indemnité kilométrique vélo mise en place jusqu'à ce jour, mais le décret prévoit le maintien de cette prise en charge lorsqu'elle est en vigueur dans les entreprises et prévue dans les accords salariaux existants.



02

Les nouvelles mesures

Triplement du budget du Coup de pouce Vélo

Objectif

1 000 000

de vélos remis en état
d'ici la fin de l'année

À la fin avril, la ministre a annoncé le lancement du coup de pouce vélo et une enveloppe correspondante de 20 millions d'euros *via* les CEE.

L'objectif des 300 000 opérations sera très probablement dépassé avant septembre 2020.

Afin de pérenniser la culture du vélo et d'économiser les émissions de CO₂, Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, porte à 60 millions d'euros le fonds créé pour inciter les Français à la pratique du vélo en visant le million de vélos remis en état d'ici à la fin de l'année. 60 millions de financement, c'est aussi un soutien massif pour le renforcement des métiers du vélo en France.

Une fête nationale « Mai à vélo »

Le Gouvernement lance « Mai à vélo », une fête nationale pour installer définitivement cette culture nouvelle et faire de la France une véritable Nation du vélo. Ce mois dédié fédérera les fêtes qui existent déjà, réunira l'ensemble des acteurs et donnera l'élan national pour le reste de l'année.

Cette décision a été prise conjointement par Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, Roxana Maracineanu, ministre des Sports, le CNPA - Filière nationale du commerce et de la réparation du cycle et du motocycle, Vélo & territoires, la Fédération française de cyclisme, la Fédération française de cyclotourisme, l'Association française des véloroutes et voies vertes, l'Ademe, le Club des villes et territoires cyclables, la Fédération française des usagers de la bicyclette, l'Union sport & cycle et Femmes en mouvement.

La première édition aura lieu l'année prochaine et une structure commune à tous les partenaires impliqués sera créée et financée pour organiser cet évènement. Pour que le vélo connaisse la grande fête populaire qu'il mérite.

« Mai à vélo » sera pour chacune et chacun l'occasion de découvrir ou redécouvrir cette mobilité active et son territoire, au quotidien, en amplifiant notamment le programme « *Savoir rouler à vélo* » pour former les enfants à une pratique autonome et sécurisée du vélo.

Ce mois dédié fédérera les fêtes qui existent déjà, réunira l'ensemble des acteurs et donnera l'élan national pour le reste de l'année. Ludique, instructif, ouvert à toutes et tous, « Mai à vélo » montrera ce que le vélo peut faire. Le retour du printemps, les longs weekends, seront autant d'occasions de célébrer la liberté qu'offre la bicyclette



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SERVICE PRESSE
DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**

presse@ecologique-solidaire.gouv.fr

presse@ecologique-solidaire.gouv.fr